## TARIFS 2024 - COMMERCES AMBULANTS

Ambulants:		
Activités commerciales diverses : Fleuriste, marchands de crêp	es, de glaces, food truck, marrons, démonstrateurs et divers	
	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	300,00€
Zone Hyper-centre	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	600,00€
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	950,00€
Zone centre-ville	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	275,00€
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	550,00€
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	900,00€
Zone entrée de ville	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	225,00€
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	450,00€
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	800,00€
Zone communale	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	175,00€
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	350,00€
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	700,00€
Les forfaits "food-trucks" comprennent l'installation maximale de 3 tab *Chaque période tarifaire débutée est dûe	les de bistrot (ou mange debout) et 10 chaises.	
Utilisation d'un branchement électrique	forfait trimestriel (Entre 1 et 2 jours/semaine)	55,00€
	forfait trimestriel (3 jours/semaine)	110,00€
	forfait trimestriel (plus de 3 jours/semaine)	180,00€
	unité	3,00€